

ARRETE n° 26-0018

Portant nomination du Secrétaire Général de l'Alliance EUT+

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3 ;

Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement ;

Vu l'arrêté de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du 1^{er} juin 2022 portant nomination de Christophe COLLET en qualité de Directeur de l'UTT à compter du 1^{er} septembre 2022.

ARRETE

Article 1 :

Monsieur Timothée TOURY - Enseignant-Chercheur est nommé Secrétaire Général de l'Alliance EUT+ à compter du 3 janvier 2026, jusqu'à la fin de la phase Accelerate, soit jusqu'au 31 octobre 2027.

Article 2 :

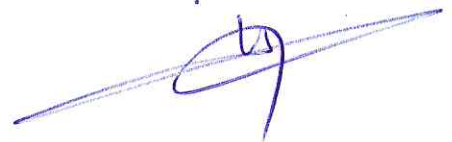
Afin de réaliser cette mission, une modulation de son service d'enseignement est appliquée. Elle est fixée à 128 HETD/an.

Cette modulation est assortie d'une limitation des heures complémentaires fixées, sans dérogation possible, à un maximum de 50 HETD/an.

Fait à Troyes, le 14 janvier 2026

Vu par l'intéressé

Le : 2. février 2026



Pr Christophe COLLET
Directeur de l'UTT

Original : Service des Affaires Juridiques

Copies : Intéressé

DRH

Diffusion générale : www.utt.fr

Lettre de mission

Secrétaire Général EUT+

Faisant suite à l'arrêté n° 26-0018 portant nomination, la présente lettre de mission définit le cadre et les objectifs de la mission de Monsieur Timothée TOURY en tant que Secrétaire Général EUT+ pour la période **à compter du 3 janvier 2026 jusqu'au terme de la phase EUT+ Accelerate soit le 31 octobre 2027.**

1. Contexte institutionnel et environnement de la mission

A. Une Alliance élargie et consolidée

Votre mission s'inscrit dans la phase de déploiement opérationnel EUT+ ACCELERATE (2023-2027) régie par le Grant Agreement n° 101124533 et ses avenants. L'Alliance a connu une évolution majeure avec l'intégration, actée en 2024, de l'Università degli Studi di Cassino e del Lazio Meridionale (UNICAS), portant le consortium à neuf partenaires européens engagés vers la création d'une université technologique unique.

B. Le rôle de l'UTT et le positionnement du Secrétariat Général

L'Université de Technologie de Troyes (UTT) assure deux fonctions distinctes pour le compte du consortium :

- Établissement Coordinateur Financier (FCI) : l'UTT est l'interlocuteur financier officiel auprès de la Commission européenne.
- Hébergeur Légal (Legal Host) : L'UTT héberge juridiquement et administrativement le Secrétariat Général.

Conformément au Consortium Agreement, votre action en tant que Secrétaire Général est strictement transversale. Bien qu'hébergé par l'UTT, vous n'êtes pas subordonné aux intérêts exclusifs de cet établissement, mais agissez pour l'ensemble des neuf membres. Vous disposez d'une autonomie fonctionnelle et d'un budget propre distinct des activités de l'établissement hôte, garantissant votre indépendance et l'équité de traitement entre les partenaires. Néanmoins, l'UTT demeurant juridiquement responsable de l'ensemble de vos actions en sa qualité d'hébergeur légal, vous devrez interagir régulièrement avec les services de l'établissement concernés par l'activité du Secrétariat Général et veiller scrupuleusement au respect de la réglementation et des processus applicables à l'UTT qui engagent le chef d'établissement, unique ordonnateur.

2. Missions et responsabilités

Votre rôle principal est d'assurer la gestion quotidienne, la coordination globale et la mise en œuvre du projet EUT+, en lien direct avec le Rector's Board auquel vous rendez des comptes. Vos activités se déclinent selon les axes suivants :

A. Pilotage stratégique et coordination de l'Alliance

- Intelligence stratégique : vous assurez une veille européenne sur l'Enseignement Supérieur et la Recherche (ESR) pour éclairer les décisions des instances de gouvernance.

- Devoir d'initiative : il vous appartient de proposer des actions pour faire progresser l'Alliance et d'instiguer de nouvelles collaborations.
- Recherche de consensus : dans un environnement à neuf partenaires, vous facilitez les négociations et veillez à ce que les décisions soient prises par consensus, en respectant les rythmes différenciés des membres.

B. Gestion opérationnelle du projet (Phase ACCELERATE)

- Supervision des livrables : vous pilotez la production, la relecture et la validation formelle des livrables (DA) et des rapports (intermédiaires et finaux) avant leur soumission à la Commission européenne. Vous êtes garant de leur qualité.
- Suivi administratif et financier (Lump Sum) : en coordination avec les services de l'UTT, vous accompagnez les membres dans l'exécution du budget sous le régime "Lump Sum", en veillant à la collecte des preuves de travail et à la conformité des dépenses.
- Accompagnement des Work Packages : vous assurez le suivi de la planification générale (timeline) et soutenez les responsables de WP pour maintenir les objectifs conventionnés.

3. Développement, représentation et lobbying

- Appels à projets : vous pilotez la rédaction des réponses aux futurs appels à projets et menez les négociations de mise en place.
- Relations institutionnelles : vous représentez EUT+ auprès des parties prenantes externes. Vous développez les liens avec les unités de la Commission européenne, le Parlement européen, les ministères nationaux et les agences d'accréditation.
- Réseautage : Vous facilitez les connexions entre les participants EUT+ et d'autres alliances ou partenaires.

4. Renforcement des capacités (Capacity Building)

Vous coordonnez les activités visant à la montée en compétence des personnels des neuf institutions ("europeanising"), pour assurer leur appropriation des processus européens et des standards de l'Alliance.

Pour l'exercice de ces fonctions, vous bénéficiez du soutien logistique de l'UTT en tant que structure hôte. Conformément à l'arrêté de nomination susvisé, votre service d'enseignement est modulé à hauteur de 128 HETD/an pour la durée du mandat, avec un plafonnement des heures complémentaires à 50HETD/an, afin de garantir votre disponibilité pour cette mission d'envergure européenne.

Fait à Troyes, le 12 janvier 2026



Pr Christophe COLLET
Directeur de l'UTT